

Mise en valeur des terrains conquis sur le fleuve, fixation des sables, plantations, augmentation immédiate du produit des propriétés riveraines, conservation des héritages, accroissement ultérieur des revenus du fleuve après la période de franchise d'impôts qui sera accordée par la loi aux nouveaux terrains ensemencés.

Economie du temps et de l'argent qui seraient dévorés par les procès;

Amélioration plus prompte de la navigation, développement plus rapide du port de Nantes, emploi de plus forts navires, économie de frais de transbordement, réductions du prix du fret, et, par suite, accroissement de la richesse publique, et moyen de lutter contre la concurrence étrangère;

Exemple salutaire donné aux autres villes de France, développement de l'esprit d'initiative, le capital moral et intellectuel du pays accru, le Trésor et les contribuables soulagés.

Telles sont, fort en abrégé, les conséquences du système indiqué plus haut. Nous ne pouvons pas ici le développer davantage; mais, si incomplète que soit son exposition, nous la croyons suffisante pour arrêter un instant l'attention de M. le maire de Nantes et des membres distingués du corps municipal et de la chambre de commerce, qui nous ont si cordialement reçu dimanche dernier.

AD. BLAISE (les Vosges.)

La justice du roi de Naples.

Nous avons, il y a quelques jours, rapporté textuellement le compte-rendu d'une séance du parlement d'Angleterre, dans laquelle lord Palmerston a jugé et flétri, comme il convenait au ministre d'une grande nation, l'odieuse barbarie du gouvernement de Naples, révéla au monde par l'indignation de M. Gladstone. Cette question d'humanité n'a cessé depuis lors d'occuper la presse française, et si notre cabinet a eu le tort de se laisser devancer dans le devoir de réprobation qui incombe à tout pouvoir civilisé en présence de tels actes, l'opinion du moins, cette souveraine des temps modernes à qui on applaudit les brochures et les discours des ministres anglais torés et wighs, l'opinion chez nous a répondu énergiquement à leur provocation. Pas une voix ne s'est élevée pour défendre en lui-même un système monstrueux d'iniquités et de cruauté froide: queques-uns seulement ont douté qu'il se trouvât un gouvernement pour conseiller de telles mesures et un roi pour les autoriser.

On aimait mieux croire encore, et nous le comprenons, à une calomnie, à une erreur dans l'accusation qu'à la vérité de cet effroyable régime de délations, d'arrestations arbitraires, de condamnations sans motifs, de supplices rappelant ceux de l'inquisition ou ceux qui sous Tibère épouvantaient ces mêmes contrées il y a tantôt deux mille ans; mais par malheur rien n'était inexact, rien exagéré, et la brochure de l'ancien collègue de sir Robert Peel empereur avec elle l'autorité de l'évidence, et de plus la sanction du grand caractère, de la haute position personnelle, de l'incontestable vertu, de la réserve habituelle et prudente de son auteur. C'est donc pour nous-mêmes un devoir maintenant de joindre notre voix, notre malédiction, notre effort, afin d'écarter ces bourreaux de Naples sous une réprobation qui leur impose à la fin la cessation de leurs crimes! Et ce devoir, nous n'y faillirons pas.

Ecoutez d'abord M. Gladstone lui-même. Nous avons dit déjà comment il s'était servi à Naples de son influence d'ex-ministre tory pour arriver à voir par ses yeux ce que mille précautions interceptent d'ordinaire à la connaissance du public et des voyageurs. Voici dans quel esprit et comment il juge d'ensemble la conduite du gouvernement napolitain:

« L'affaire d'abord très simple: « 1° Que la conduite actuelle du gouvernement de Naples, à l'égard des hommes, a tout en raison accusés de délits politiques, est un acte de tyrannie, à la civilisation, à l'humanité et à la dignité publique. « 2° Que cette conduite fonde certainement et même rapidement dans ce pays la République, formé de gouvernement peu apprécié aux habitudes de ce peuple. « 3° Que moi, comme membre du grand parti conservateur d'une nation européenne, je dois rappeler ce parti, peut-être sans s'en douter, se trouve réellement et virtuellement allié à tous les gouvernements établis en Europe, et que, s'il tire de leurs succès sa force et son encouragement, il a aussi plus en moins la responsabilité de leurs fautes. « Le gouvernement est puni par une hostilité féroce, cruelle, non moins qu'il le méritait, contre tout ce qui vit et se meut dans la nation, contre tout ce qui peut amener un progrès et une amélioration; c'est une épouvantable profanation de la religion publique, une violation de toute loi morale, sous l'inspiration de la peur et de la vengeance; c'est la prostitution absolue de la magistrature, dont le gouvernement a fait le réceptacle dégradé des calomnies les plus viles et les plus maladroites, lâchement et délibérément inventées par les conseillers inamovibles de la couronne, dans le but de détruire la paix, la liberté et, par conséquent, les plus honorables, les plus intelligents, les plus vertueux de tout le pays. C'est un système de lâche système de tortures morales et physiques mis en pratique au moyen des sentences attachées à des cours de justice dépravés.

« L'effet de ce système est le renversement de toutes les idées morales et sociales. La loi, au lieu d'être respectée, est odieuse. Entre l'idée d'ordre et de liberté, il y a, sous une apparence, mais un violent antagonisme. Le pouvoir qui se dit l'image de Dieu sur la terre n'apparaît aux populations qu'en tant que des vices plus révoltants. J'ai entendu souvent ces mots énergiques, mais très vrais: C'est la négation de Dieu érigée en système de gouvernement.

« La chambre des députés se composait de 164 membres nommés par 117,000 électeurs. Il ne s'en est pas rendu à Naples plus de 140. Sur ce nombre, 76, c'est-à-dire la majorité absolue, ont été empêchés d'arriver.

« Ce n'est pas le plus étrange. Des hommes sont arrêtés, non pas parce qu'ils ont commis un crime, ou même qu'on suppose qu'ils en ont commis, mais parce que ce sont des personnes qu'on juge utiles d'emprisonner pour s'en débarrasser, et contre lesquelles, par conséquent, il faut fabriquer une accusation.

« On commence par les arrêter et les incarcérer; on saisit ensuite leurs livres, leurs papiers, leurs correspondances, et tout ce qui convient aux agents dégradés de la police. Cela fait, on lit les lettres du prisonnier; ensuite, on l'interroge lui-même, en secret, sans charges, puisqu'il n'existe rien, sans témoins, puisqu'il n'existe pas d'âge.

« Le prisonnier n'a pas le droit d'appeler un conseil, pas même de consulter un avocat. Pour mieux dire, il n'est pas interrogé, mais, comme j'en ai la preuve, il est traité de la manière la plus grossière par les officiers de police, et on croit pas que ce soit la faute des individus. C'est là le résultat inévitable d'un système qui a pour but essentiel de créer des charges contre le prisonnier.

« J'ai vu des malheureux emprisonnés depuis vingt-six mois, attendre en vain leur jugement; et cependant leur arrestation avait eu lieu contrairement à la loi.

« Voici maintenant ce qui arrive. Supposez que les neuf dixièmes des accusations absurdes de la police soient écarter par le tribunal, à qui le faux témoignage est démontré. Dans un autre pays il en résulterait naturellement une enquête et la mise en accusation des faux témoins. A Naples, c'est le contraire qui arrive: on considère le faux témoignage comme un effort patriotique de personnes honnêtes, auxquelles des circonstances malheureuses ont fait manquer le but.

« Cette partie de la déposition est regardée comme non avenue, mais l'autre partie reste, et il n'est pas permis d'y contredire. Vous crovez que si l'accusé a des preuves de son innocence, il peut les faire valoir? Vous êtes dans l'erreur. Il faut des preuves irréconvenables de la hauteur d'une montagne, il ne lui est pas permis de s'en servir.

« Je sais que cela est incroyable, mais cela n'est pas moins vrai. Les personnes accusées pendant que j'étais à Naples, désignent et appellent en témoignage, par centaines et par milliers, des individus de toute classe et de toute profession, des soldats, des ecclésiastiques, des officiers; la grande cour criminelle refusa de les entendre. Une seule fois, le témoin accusé fut cité et confirma pleinement la déclaration de l'accusé.

« Les prisons de Naples, tout le monde le sait, sont le temple de l'horreur et de la malpropreté. J'en ai vu quelques-unes, et non les pires. Voici ce que j'ai vu: Les mouches n'allaient pas visiter les prisonniers malades, mais les prisonniers, avec la mort sur la figure, se traînaient jusqu'aux fenêtres sur les escaliers de ce charnier de la Riccia, parce que le rez-de-chaussée de ce palais des ténèbres est si immonde et si rebuffant, qu'aucun médecin ne voudrait consentir à y entrer, et à en respirer l'air. La malpropreté des prisons est bestiale. A part la nuit, les employés n'y entrent jamais.

« Il n'y a pas de juges, les juges sont les traîtres, les juges sont leur fait subir, les décrets de la prison d'Etat d'Italie se réalisent. Voici comment la rébellion fut réprimée. Les soldats de garde jetèrent au milieu des prisonniers ces grenades qui en tuèrent 175, parmi lesquels 17 convalescents qui étaient à l'infirmerie et n'avaient pas même participé à la révolte.

« On m'a assuré que, pour avoir exécuté ce massacre, le sergent qui commandait la troupe a été décoré.

« Est-il nécessaire après cela de suivre M. Gladstone dans les faits particuliers qu'il cite? de reproduire cette monstrueuse procédure qui, par la déposition d'un faux témoin et de pièces supposées, a conduit Carlo Poerio dans ces horribles prisons où la vie n'est plus qu'une douloureuse agonie? de dire le procès de Nisco, condamné sur la délation d'un homme impuissant même à le reconnaître parmi d'autres accusés? de rappeler cette inhumaine exhibition devant le tribunal, malgré l'avis des médecins, d'Antonio Leiprecht, qui, quelques heures après, échappa par la mort à la barbarie de ses juges? Est-il besoin de citer ce que nous avons appris personnellement nous-mêmes de personnages éminents dans les sciences et dans les arts, emprisonnés depuis un an pour ce seul crime d'avoir reçu des lettres d'hommes d'Etat français mêlés à notre révolution? Nos lecteurs nous félicitent de cette nomenclature atroce des victimes d'une tyrannie qui n'est plus de notre temps. Qui sait, d'ailleurs, si prononcer des noms ne serait pas appeler sur ceux qui les portent de plus effroyables rigueurs?

Nous l'avons dit déjà et nous le répétons avec une plus grande énergie maintenant que nous sommes plus complètement édifiés encore sur la conduite du roi de Naples, des espions de sa police, des tortures de ses prisons, c'est un devoir pour la France, un devoir pressant d'intervenir par les remontrances diplomatiques les plus vives en premier lieu, pour mettre un terme à ces horreurs. Nous sommes, en effet, les soutiens du pape, et le pape est le plus intime allié du roi de Naples. Il peut sembler à l'Italie, à l'Europe, que notre présence à Rome sanctionne, autorise ces monstruosités exercées pourtant chez nous, nous n'en voulons pas douter, par tous les partis, quelle que soit la couleur de leurs drapeaux. C'est de notre honneur de repousser même cette part lointaine de solidarité flétrissante. Il est temps que les nations vraiment civilisées interviennent pour mettre hors de la pratique des peuples européens ces lâches vengeances d'un gouvernement sur

ceux qu'il hait ou qu'il craint. Il serait digne du pays qui abolit le premier la peine de mort en matière politique de prendre cette initiative. Nous voudrions pour la République de 1848 cette gloire nouvelle et la plus grande que les siècles à venir puissent consacrer.

Au nom de la civilisation, l'Europe maritime s'est bien arrogé le droit d'empêcher la traite des nègres; au nom de la civilisation, les puissances européennes se sont dites autorisées à arrêter, en 1829, la Grèce à la Turquie, et depuis lors, à arrêter la lutte entre les égyptiens et les ottomans. Au nom de la civilisation, la France a conquis Alger; et détruit les Barbaresques: la civilisation n'est-elle pas plus intéressée encore peut-être à ce qu'on cesse, dans un pays chrétien et civilisé, d'administrer de telle sorte que la négation de Dieu semble érigée en système de gouvernement?

Peut-être ne sommes-nous pas si loin qu'on pourrait le croire d'un si désirable et si admirable résultat. Après le côté humain, il y a en effet le côté politique à considérer dans la séance du parlement britannique. Or, plus nous y réfléchissons, plus nous nous sentons frappés par l'importance de sa signification. Ce n'est point seulement l'Angleterre libérale des wighs, c'est aussi l'Angleterre royaliste des torjes qui a fait entendre sa voix par ses organes les plus importants, les plus accrédités; et elle s'est trouvée énergique et unanime pour flétrir le roi de Naples. Or, qui ne verrait dans cette réprobation du vassal italien de l'Autriche une dénonciation de la vieille alliance austro-anglaise; une rupture de sympathie préjudiciale à celle des traités entre Londres et Vienne; une fière déclaration de la Grande-Bretagne au czar et à l'empereur qu'elle entend renoncer à des intimités auxquelles répuge son respect de la vie et de la dignité humaine; qu'elle songe à fonder ailleurs les assises de son système d'alliance et d'amitiés?

On est trop habile, en effet, au Foreign-Office, pour insulter ainsi par des vérités si blessantes des gouvernements dont on voudrait si maintenir les bons rapports. Lord Aberdeen, M. Gladstone, héritiers pressentis du cabinet wigh, n'ont point été non plus provoquer ainsi sans réflexion les colères et les rancunes des oligarches, des despotes du continent, leurs aînés naturels, pour remonter aux affaires. Si progressifs et rétrogrades du Royaume-Uni ont résolulement jeté le fourreau de leur épée en en poussant la lame droit aux férociétés napolitaines, soyez-en bien convaincus, c'est que la Grande-Bretagne, fécondée par l'esprit nouveau, a renoncé tout entière, dans ses partis qui regardent l'avenir comme dans ceux qui s'attachent au passé, à la solidarité compromettante des absolutismes croulants.

« Eh bien! tant mieux, dirons-nous, car elle se trouve invinciblement rattachée par cela même à la sphère grandissante des Etats constitutionnels et républicains. Sa coopération décisive leur assure en Europe une prompt prépondérance, et en attendant, une large certitude de respect au dedans de leurs frontières pour leurs propres institutions. La balance incertaine va pencher décidément là où l'Angleterre et la France se porteront sans décision possible; et voici la Grande-Bretagne engagée bientôt pre-que aussi irrévocablement que nous. Ainsi le sang des martyrs est toujours une féconde semence! Qui sait si celui qui épouvante les bourreaux de Naples, qui sait si l'horreur que leurs tortures ont inspiré à l'Angleterre, n'ont point été pour la liberté européenne, avec l'aide plus prompt de ce puissant appui, un progrès plus rapide vers leur prochain avènement?

Mais la France restera-t-elle, en attendant, spectatrice indifférente de ces atrocités qu'on dit rendre impossibles le seul voisinage de son drapeau? Nous ne pouvons, nous ne voulons le croire, et nous attendrons d'heure en heure qu'il nous vienne d'Italie la nouvelle que le gouvernement de la République a fait entendre au roi des Deux-Siciles de ces observations déterminantes qu'on écoute toujours à Naples quand c'est la France qui les fait.

CH. ROLLAND.

Chronique.

La candidature du prince de Joinville à la présidence de la République a déjà une assez large part dans la polémique de quelques journaux pour que l'on puisse la considérer comme devant avoir prochainement une place dans les préoccupations publiques. Cette candidature, encore contestée, est la seule cependant qui se soit produite jusqu'ici avec un caractère sérieux. Toutes les autres ne sont que des éventualités; la gauche, toujours très divisée sur le choix du nom qu'elle mettra en avant, n'a pris aucune résolution pour le moment. M. le prince de Joinville est donc le seul candidat connu en face du président actuel de la République.

Nous n'avons certainement pas la prétention de discuter cette candidature, car nul ne peut même entrevoir quelles sont les chances que l'avenir lui réserve.

Nous voulons nous borner à rétablir des faits qui remontent à peine à quelques jours, et que l'intérêt ou la passion a déjà dénaturés. Nous voudrions dire quelle est en ce moment, vis-à-vis de la France, la véritable situation du prince de Joinville. Le prince ne s'est point officiellement mis en avant pour la présidence. Cela viendra plus tard, bientôt sans doute, mais cela n'a pas encore eu lieu. En attendant que toutes les rumeurs aient été dissipés et que l'assentiment unanime des membres de la famille d'Orléans ait été obtenu, le prince de Joinville, visité depuis quelque temps par un assez grand nombre d'hommes politiques dévoués à la branche cadette, a répondu invariablement à tous ses visiteurs que, si les suffrages de ses concitoyens faisaient appel à son dévouement et à son patriotisme, il ne ferait pas défaut à la France. Pour tous ceux qui savent à quel point les réserves du prince sont tenues, surtout dans certaines situations; pour ceux qui se rappellent que ces paroles sont précédées de celles que prononça Louis-Napoléon lorsqu'on lui parla pour la première fois de la possibilité d'avoir un siège à l'Assemblée nationale, cette réponse suffit, elle est assez claire: elle veut dire à ce point de vue que le prince de Joinville est disposé à courir les chances du scrutin de 1852.

Mais si ces paroles ont cette signification, il ne faut pas en forcer le sens et dire plus que le prince lui-même ne dit. A clairement, il y a eu les paroles que nous venons de rapporter, rien de plus; à Paris, il y a le bon vouloir et le dévouement de quelques amis, sondent le terrain, interrogent les dispositions des journaux, faisant dans les salons une propagande encore timide. Voilà toute la vérité. Quant à un prétendu manifeste qui aurait été envoyé par le prince de Joinville à ses amis de Paris avec autorisation de le publier lorsqu'ils jugeraient cette publication nécessaire, nous le tenons, jusqu'à preuve contraire, pour une pure invention.

M. le prince de Joinville rappellerait, dit-on, dans ce document, qu'il était sur la terre d'Alger avec M. le duc d'Aumale, alors gouverneur général de l'Algérie, quand la révolution de février s'est accomplie; que son frère avait sous la main une armée de cent mille hommes; qu'il commandait, lui, à une flotte glorieuse et vaillante, et que cependant, malgré ces forces qui leur permettraient de tenter une résistance et de relever le trône renversé, ils se soumettent à la volonté de la France et déposèrent leur démission.

Nous le répétons, ce document ne peut avoir rien de sérieux.

On a encore parlé à la Bourse de prétendus dissentiments existant entre le président de la République et le ministère, au sujet d'un voyage dans le Midi, que le président persisterait à vouloir accomplir pendant la prorogation. Nous croyons pouvoir affirmer de nouveau que toute idée de voyage a été abandonnée. Il y aura à Satory, vers la fin du mois de septembre, ou dans les premiers jours d'octobre, de grandes manœuvres de troupes auxquelles assistera le président de la République. Tous les cris, sans exception, seront rigoureusement interdits.

M. le préfet de police, absent depuis quelques jours, sera de retour demain à Paris.

Il est de nouvelle question de décider qu'à partir de l'année prochaine, il y aura un congrès médical annuel dans chaque département. Les observations faites par la science y seraient concentrées et adressées à la Faculté de médecine, qui les rendrait publiques après les avoir examinées.

M. le comte d'Azvigor, membre du parlement sarde, qui vient de recevoir la croix d'officier de la Légion d'Honneur, est depuis quelque temps en mission à Paris.

Un journal s'étonne que M. Fould, ministre des finances, soit parti pour les Pyrénées. Notre honorable confrère ignore sans doute que M. Fould est membre du conseil général qui va se réunir à Tarbes.

Les dépêches télégraphiques arrivées aujourd'hui du département de l'Ardèche sont, dit-on, d'une nature assez rassurante. Au ministère des affaires étrangères, il n'est arrivé aucune nouvelle importante de nos ambassades.

E. GOURDON.

Etranger.

Le gouvernement anglais n'est pas sans inquiétude sur l'agitation des esprits en Espagne. Des agents recrutaient ont été chargés de recueillir les engagements pour compléter l'effectif des régiments qui y sont stationnés. Il est question même d'y envoyer un régiment de cavalerie et d'un infanterie.

A la date d'hier, on parlait à la Bourse et dans la Cité de nouvelles faillites. Il a été fait récemment des pertes énormes sur des produits importés, et les marchés ne s'améliorent pas. Il a été fait des sacrifices ruineux sur le sucre, le café, le coton. Une de ces faillites ferait perdre, dit-on, une forte somme au cardinal Wiseman, qui avait déposé dans la maison faillie les fonds destinés à l'érection d'une cathédrale catholique dans Farrington-Street.

La Gazette nationale de Berlin annonce que le roi de Prusse est allé visiter le prince de Metternich au château de Johannisberg.

Le conseil de guerre permanent, séant à Caserta (Iles et Etrurie), vient de condamner à un certain nombre d'employés judiciaires qui s'étaient opposés à l'exécution des lois de septembre de l'année dernière. Les procureurs d'Etat Braun et Weillbach sont condamnés, l'un à 3, l'autre à 2 mois d'emprisonnement dans une forteresse, et les membres de la chambre de conseil du tribunal supérieur, les uns à quatre, les autres à trois semaines de la même peine.

On écrit de Vienne, le 18 août, au *Messenger*: « Le bey de Tunis a sollicité la médiation de notre gouvernement en faveur de la Porte-Ottomane, attendant, le bey fait des armements pour résister énergiquement à l'armée française qui a reçu de Palmerston l'ordre de bombarder Tunis, si le bey n'obéissait pas promptement les conditions fixées par la Porte Ottomane. Toutefois, on croit que le bombardement n'aura pas lieu, d'autant plus que la flotte française, commandée par l'amiral Bachelin, a reçu l'ordre de se rendre de Cadix, où elle devait accomplir des évènements du Portugal, à Tunis. »

On mande de la même ville, sous la même date, la *Gazette universelle allemande*: « Depuis quelques jours le bruit s'est répandu ici qu'une révolte avait éclaté à Milan, mais il paraît que ce n'était qu'une spéculation de bourse; toutefois il est certain que les faits de grands travaux de fortifications en Italie. »

D'après la *Nacion*, journal de Madrid, il paraît que le gouvernement espagnol a appris le 18 août (par le câble télégraphique), l'arrivée à Cadix d'un vapeur de guerre venant de la Havane, avec la nouvelle que la surruction de Cuba a été complètement étouffée. On ajoutait que sur ce navire se trouvaient en état de rébellion plusieurs personnes de Puerto Príncipe soupçonnées de faire partie de la jeune révolutionnaire établie dans cette ville.

Nous avons des nouvelles de Lisbonne du 18 août. La ville était tranquille, et l'état des esprits ne méritait aucune amélioration. Quelques troubles peu importants avaient eu lieu, disait-on, à Matra, mais n'excitaient aucune inquiétude.

E. L'ÉCRIVAIN.

Faits divers.

On parle d'un prochain voyage que ferait en Allemagne M. Magne, ministre des travaux publics. Il s'accompagnerait du chef de la division des chemins de fer de son administration. M. Magne parcourrait le réseau des chemins de fer allemands et se rendrait à la veille de l'étranger, et qui ont pour objet de relier Trieste et à Gènes.

Le *Messenger* publie ce matin le programme des élections aux justices de paix satisfait tout marin, mais reçu capitaine au long cours, qui voudra être admis au commandement d'un navire baleinier.

Le président de la République vient de nommer un grand nombre d'anciens militaires membres de la Légion d'Honneur.

Par ordre du jour du général commandant la première division militaire, notifié aux troupes de la garnison, M. le lieutenant colonel Manèque, du 19^e régiment d'infanterie légère, est nommé président du deuxième conseil de guerre, en remplacement de M. le lieutenant colonel Deffailly, du 4^e régiment de ligne, promu au grade de colonel du 20^e régiment de la même arme.

La distribution des prix aux élèves de l'école professionnelle Tugot a eu lieu jeudi devant un nombreux concours d'auditeurs, parmi lesquelles on remarquait nos notabilités municipales, industrielles et artistiques. M. Honoré Say, conseiller d'Etat, délégué par le préfet de M. Sorce, président cette fête de famille. Après la distribution, le public a été admis à visiter le laboratoire de chimie et les salles de dessin, où étaient exposés les travaux exécutés par les élèves. Les jeunes gens dont les noms ont excité le plus d'applaudissements sont MM. Leroy, Warenaert, Chevalier, Elie Malloé, Dini, Praday, Leroy, Pimbeau, Perrier et Fauvart.

On lit ce soir dans le *Messenger*, sous la signature de M. Garcin: « Quelques-unes des manières de parler la deuxième entre autres, paraissent vouloir se préparer en vue des élections prochaines. Des lettres de convocation viennent, dans ce but, d'être adressées aux citoyens dont la position n'est point encore définitivement réglée, conformément aux prescriptions de la loi du 31 mai. »

L'ouverture du troisième théâtre lyrique aura lieu le 15 septembre prochain. Parmi les artistes engagés on cite MM. Le Roy, Guichard, Lutz, Lachance, M. Bourré, Meillet, Ribes, Sayer et Lachance. En conférence éhémère, M. Lumley a autorisé M. Sorce à disposer de la salle Valadeur pour faire des répétitions, pendant que d'un côté on s'occupe d'arrêter dans l'intérieur du Théâtre l'œuvre pour le préparer à sa nouvelle destination.

Le ballon l'Aigle, dirigé par M. Godard, est parti aujourd'hui à cinq heures de l'Hippodrome pour une brise d'ouest assez forte. Il émettait avec sept voyageurs, parmi lesquels se trouvaient MM. Lachance, Lanoy et H. Coste. Une chose qui a excité le plus grande émotion dans la foule, c'est qu'au-dessus de la nacelle à vingt mètres de distance se trouvaient

que raillerie abat: il en résulte je ne sais quel équilibre et joyeux haïris de vices et de ridicules. Vous pourrez bientôt vérifier vous-mêmes le mérite de ces terribles projectiles qui ne nous laissent voir que leur feu. On ne mesure pas le calibre des balles qui sifflent à vos oreilles.

Le succès a été immense, unanime, incontestable. L'élite de Paris, sa couronne et sa guirlande, ceignait la salle; il a fait au grand nom de M. de Balzac, susceptible pour un soir dans son œuvre une exaltation ovation d'hommes et d'enthousiasmes. La pièce, destinée au Théâtre-Français, qui par caprice est partie fatiguée à la hâte, a dû être non pas terminée, mais agencée au cadre du gymnase; elle peut répondre au moins du respect de la main qui l'a touchée.

Les acteurs ont fait merveille; Geoffroy a composé un artiste éminent le rôle de Mercadet. Cette représentation sera une date pour son talent. L'acteur a fait une figure tragique ment bouffonne du personnage de père Violette, l'usurier pleurant, le créancier mécontent, qui prend une sabbat pour lire et qui s'écroule trouvant. Avez-vous vu cette catastrophe de Diderot, croix qui représente un mendiant suspect, la pauvre pensée d'un mouchoir sale, enveloppé d'une longue redingote pendante aux loques équivoques, aux pochons obscurs, l'œil louché, la bouche ignominieuse, pas oblique? c'est cela. Nous oublions pas Lafontaine, ce clown de tenue et de caractère dans le rôle de Verdun.

Et voilà que le temps nous manque pour rendre compte de *Malthus Régnier*, un drame en trois actes et en vers, de M. Ferdinand Dugué, représenté cette semaine au Théâtre-Français: à l'heure de ce chaîn et sans remords. Le succès seul a le droit de nous faire d'une voix royale au feuillet en retard: il ne faut attendre, et malheureusement le drame de M. Dugué n'est pas un succès.

PAUL DE SAINT-VICTOR.

souffler ce que le grand poète vous jouera demain avec tous les prestiges de l'esprit et du style?

La vie du faiseur a plusieurs faces; c'est celle de la dette qu'a choisie M. de Balzac, de la dette criarde, féroce, acharnée, à la poursuite d'un Figaro de génie qui échappe à sa prise à force d'agilité, d'audace et de stratagèmes: la scène de Don Juan et de M. Dimanche multipliée pendant cinq actes par toutes les complications de la procédure moderne, et d'une société qui a inventé l'alphébre de la richesse.

Au moment où la pièce s'ouvre, Mercadet est logé au dernier relai de Clichy; ses créanciers s'insurgent, ses fournisseurs lui coupent les vivres, son passif pleut chez lui en papiers timbrés: quant à son actif, il consiste en Godeau et en M. de la Brive: un mythe et un marquis.

Godeau est un ancien associé de Mercadet, qui, après avoir fait sauter sa caisse est parti pour Calcutta, mais il peut en revenir avec une fortune incalculable, et défiez-vous donc d'une hypothèque sur le grand Mogol. Aussi Godeau est-il le génie du Mississippi de ce Law aux abois. Quand un créancier se fâche, il le renvoie à Godeau, entre le 63^e et le 9^e degré de longitude: Allez-y voir.

M. de la Brive, lui, est un jeune dandy qu'on dit millionnaire, et qui sur l'enseigne de cette maison qui sent l'argent à force d'en devoir a demandé la main de Mlle Mercadet. Ce mariage peut tout sauver; mais il faut à Mercadet deux jours de richesse, pour conquérir son gendre, vingt mille francs de toilettes, d'argenterie et de cuisine pour pendre la crémaillère de ce mariage travesti. Où les prendre? où? dans la bourse de ses créanciers, qui s'ouvre pour le dévorer, et vous verrez comme notre homme tient sa gogeuze.

Ici quatre scènes admirables de vérité poignante, d'observation creusée jusqu'à la blessure, de raillerie mordante jusqu'au sang: Shylock sous quatre faces, mis dans le sac de Gérone par le Scapin de la dette; le créancier insolent, le créancier usurier, le créancier mécontent, le créancier ami — le plus inflexible de tous — domptés, matés, mystifiés, apprivoisés, bélauds le concordat et le renouvellement, vilés de poches et de bourses parce possédé du diable au

corps de la nécessité. Il faut le voir, cet infernal jongleur, jouant à chacun son air, prenant chacun par l'ans de sa vanité ou de son vice, tout à tour caïn, pathétique, égoïste, éloquent, jovial, éploré, railleur; sautant d'un bond de l'arrogance à la platitude, et mettant et remettant comme des masques toutes les figures de la rhétorique de l'impudence et du paradoxe, désarmant la conscience qui s'indigne en faisant rire l'imagination affolée par ce feu d'artifice de saillies et de mensonges tiré dans le vide. Tant il y a qu'il revient chargé de butin de cette campagne désespérée sur les terres de l'impossible, et que M. de la Brive peut venir; la maison Mercadet est en fonds pour le recevoir.

Le second acte — nous indiquons, nous ne racontons pas — se résume dans une scène capitale d'un effet comique, prodigieux, irrésistible, celle où Mercadet dévisage dans son futur gendre un débiteur insolvable dont un usurier, faute de mouchettes et de bassinoires, lui a vendu les créances, en appoint d'un marché véreux. De son côté le gendre reconnaît en son beau-père le faiseur déchu que la Bourse va exécuter demain. Les deux faiseurs, refaits l'un par l'autre, s'emportent, s'apostrophent, s'invectivent, ils vont se battre, mais ils se regardent... et le moyen de se regarder sans rire! Les voilà qui s'assoient comme une paire d'amis sur leurs ruines en causant de leurs petites affaires.

Cependant, les créanciers de Mercadet, qui ont appris la mystification du mariage de sa fille, accourent furieux, haletants, sommant le fils de la famille, attelés au sacre de Clichy, ce corbillard déspéculateur. Que faire? un faux Godeau avec son faux gendre, un Godeau qui débarguira devant sa porte au galop d'une hermine excentrique et emmitouffé dans les fourrures d'un Nabab.

Les créanciers donneront bien huit jours de badauderie à ce Godeau fantastique; et huit jours, c'est l'éternité pour un faiseur. La Brive accepte, puis il recule; mais dans l'intervalle arrive le vrai Godeau du fond des Indes de la géographie, chargé comme un githon, le kobinoir au doigt, il paie diamant sur l'ongle dans l'antichambre, tandis que Mercadet dans le salon, qui en est encore à son faux Godeau,

trouve qu'il joue trop bien son rôle et se demande avec effroi si le malheureux n'a pas volé la planche à billets de la Banque de France. Enfin le million pient sur lui en piastres si solides et si sonores qu'il faut bien y croire, et je vous laisse deviner l'éblouissant fiote du faiseur, transfiguré dans le ciel de l'Inde des héritages et des oncles. Vous verrez bien.

Encore une fois ceci n'est pas une analyse; à peine est-ce un sommaire. Nous ne vous avons parlé ni de Mme Mercadet, une douce et pieuse figure; ni des amours de sa fille avec le petit Minard, un employé à dix-huit cents francs, et vous savez de quelle bouche caressante et tendre le grand artiste sait déverser l'amour bourgeois. Nous ne vous avons dit ni Piquin, ni Verdellin, ni Goulart, ni le père Violette, quatre profils de créanciers frappés avec la netteté d'effigies de pièces de cent sous. Nous ne vous avons pas fait soupçonner surtout le prodigieux mouvement scénique d'incidents et de situations redoublées qui remplit d'un bout à l'autre cette comédie d'une verve presque fébrile, d'une rapidité presque effarée.

Chose étrange, chaque fois que M. de Balzac, dans un roman ou dans un drame, touche à l'argent, les mains lui tremblent, l'enthousiasme le gagne, sa phrase tinte, son style se dore, la page se pisse et semble faire chatoyer à l'œil les hiéroglyphes soyeux d'un billet de banque. On sent qu'il aime la richesse en artiste, en fasciné, en alchimiste initié qui pénètre les secrets humains, les mystères sociaux condensés dans l'or monnayé; lui seul a su faire un drame d'une faillite, d'une liquidation; lui seul a su passionner la lettre de change à l'égal d'une lettre d'amour, et faire battre le dernier écu dans le gousset du joueur ou du commerçant des pulsations d'or dans une poitrine désespérée.

Aussi de quel intérêt merveilleux lui a coloré cette lutte vulgaire du débiteur contre sa créance, et comme il a su nous accoutumer — c'est le mot — à ce grec attique du tripotage et de l'expédient! Il a beau faire, ce Mercadet, et Dieu sait s'il se gêne, il n'est pas odieux une minute; il reste jusqu'à la fin dans la comédie et dans le rire; à force de courage, de gaieté,

de fantaisies et de joyusetés soudaines. Il se bat contre le sort à armes si inégales, mais si brillantes; il se jette si bravement de cent pieds de hasard dans l'inconnu et dans l'étranger; il porte sur un front en sueur un masque si intrépide d'assurance et de belle humeur; il avale les calices d'humiliation ou d'insolence que ses créanciers lui font boire avec si peu de grimaces et tant d'esprit, qu'on s'intéresse à lui malgré ses fraudes, et que lorsque Godeau arrive très peu providentiellement des Indes à la fin de la pièce pour récompenser par un gros million ses cinq actes de fourberies et de stratagèmes, on n'en vent pas au vent aisé qui l'amène, au contraire.

Et puis, il y a du bon chez ce Mercadet. La bonté chez lui s'est arrêtée au cerveau, elle n'est pas descendue au cœur. Il aime éperdument sa femme et sa fille; sa bourse inaccessible à ses créanciers, est ouverte au reste du monde. Il y a une scène dans la comédie où le petit Minard vient lui offrir trente mille francs dont il vient d'être titulaire quelconque. Mercadet est en pleine crise; l'hallali de la faillite sonne à ses oreilles; son premier mouvement est de tendre une main béate, avide, affamée; puis il la retire: Non, dit-il, l'argent de ce pauvre garçon, ce serait dommage. — Puis, comme le Minard persiste: Cachez donc ces billets, lui crie-t-il en colère, d'une voix encore toute frémissante de tentation. Un tel mot sauverait un rôle encore plus compromis que celui du faiseur, et encore une fois le rôle de Mercadet n'a pas besoin d'être plaidé. Il gagne sa cause lui-même, en restant supérieurement comique du premier mot au dernier. Tant qu'on rit de bon cœur et d'une levure ouverte d'un personnage de comédie, soyez sûr qu'il est dans son droit.

Quant au style de la comédie de M. de Balzac, on pourrait le définir d'un mot: une saillie à jet continu; rien ne résiste à cette mitraille éblouissante de plaisanteries et de sarcasmes pointée avec une sûreté de main magistrale, qui perce à jour et crible de troupes lumineuses tous les vices, tous les ridicules, tous les égocismes qu'elle rencontre sur son passage. C'est l'artillerie et non la pyrotechnie de l'esprit: chaque trait vise, chaque mot porte, cha-

LE DIRECTEUR DES
TRENTE JOURS DE PLAISIRS
 a l'honneur d'annoncer

1° Qu'il n'y a plus dans ses Bureaux une seule Carte à placer : elles sont, dès ce moment, toutes divisées entre quatre mille commerçants de Paris, qui ont bien voulu se charger de les placer;—ils doivent en garder le MONTANT jusqu'à ce que la commission administrative ait été nommée; elle va l'être.

2° Cette COMMISSION AURA ET DÉPENSERA l'argent.

3° Le 1^{er} septembre commenceront les TRENTE JOURS DE PLAISIRS.

4° La Direction est heureuse de pouvoir annoncer aux porteurs de ses Cartes que l'empressement des Souscripteurs lui permet de leur offrir, avant le 1^{er} septembre et presque immédiatement, probablement le jeudi 28 août,

UNE TRÈS GRANDE FÊTE

dont le Programme va être publié dans tous les Journaux de Paris.

Application du Projet des 30 Jours de Plaisirs

POUR 50 CENTIMES PAR JOUR, ON POURRA, PENDANT UN MOIS, ALLER CHAQUE JOUR A DES THÉÂTRES, BALS, CONCERTS, CIRQUES, ARÈNES, ETC.

Nous disons que pour CINQUANTE CENTIMES par jour, pendant un mois, on pourra, chaque jour, aller à des Théâtres, des Bals, des Concerts, — participer à de grandes Fêtes spécialement offertes aux porteurs de nos cartes. — A quoi l'on nous répond « que l'on nous demandera plus de deux cent mille de ces cartes-là. » — Nous le croyons. — Les Etablissements dont nous pourrions disposer peuvent contenir plus de trois cent mille personnes. Nous traiterons avec un certain nombre d'entre eux, assez considérable pour que tout souscripteur trouve sa place sûrement, sinon dans un lieu, du moins dans un autre; d'ailleurs, les journaux publieront chaque jour un programme. Nous ne voulons donc émettre que deux cent mille car.es. — Tous frais déduits, la Commission administrative aurait donc ainsi à diviser :

2,400,000 francs entre des ÉTABLISSEMENTS pouvant ensemble contenir 200,000 personnes.

Des Théâtres, des Bals, des Concerts, etc., acceptent avec empressement la subvention inattendue que nous nous trouverons en mesure de leur offrir, et qui dépassera toujours la moyenne de la recette qu'ils auraient pu espérer pendant le mois de septembre: car c'est trente mille francs que nous pourrions donner à tel établissement, cinquante mille ou même cent mille, selon l'importance de chaque Théâtre, de chaque Bal, enfin de chaque Etablissement public. Or, avec de pareils moyens d'argent, on pourra faire largement les choses, et on les fera largement.

NOUS L'AVONS DIT,
 NOUS LE RÉPÉTONS ET NOUS LE PROUVERONS: « Les Directeur
 » de Spectacles, Bals, Amusements publics, — et le Public
 » lui-même, — ont le plus grand intérêt au succès
 » de notre entreprise, et nos Cartes, non
 » personnelles, — au porteur, — que l'on
 » pourra se prêter, — pour l'achat des
 » quelles plusieurs personnes pourront s'associer, ce qui sera encore un autre genre d'économie, n'auront qu'un seul tort, malgré leur chiffre de deux cent mille, celui de ne pas être assez nombreuses. »